



CONCOURS COMMUNAL DE MAISONS FLEURIES 2024

Madame, Monsieur,

La ville de RUE renouvelle le concours de « MAISONS FLEURIES » et participera au concours départemental des maisons fleuries 2024.

Ce concours vous invite à fleurir et agrémenter vos maisons, bâtiments annexes et abords, pour rendre le village agréable à vivre et la région accueillante.

Le jugement porte sur tout ce qui est **visible de la voie publique**.

Un **jury local** composé de 4 à 6 **personnes extérieures à la commune** et guidé par un représentant de la commune tiendra compte :

- de la qualité de la décoration florale (couleurs, variétés des espèces avec des plantes vivaces, emplacement),
- de la propreté du fleurissement et des abords de la maison,
- des éléments d'accompagnement (objets décoratifs, cabanes ou remises, bordures de massif, etc...) qui devront être choisis ou décorés en harmonie avec le fleurissement.
- des éléments mis en œuvre pour favoriser la biodiversité (plantes mellifères, hôtel à insectes, etc...)

La participation au concours est gratuite.

La municipalité attribuera des récompenses définies selon son règlement.

Vous remerciant à l'avance de participer à l'embellissement de votre maison et de créer ainsi un espace de vie agréable pour tout le village.

Le maire,
Jacky THUEUX



✕

BULLETIN D'INSCRIPTION

A remettre en Mairie **avant le 30 juin 2024**

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

désire participer au Concours communal des maisons fleuries organisé par la commune de RUE.

Signature